

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la Société

Journal de la société statistique de Paris, tome 58 (1917), p. 57-73

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1917__58__57_0

© Société de statistique de Paris, 1917, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 3. — MARS 1917

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 FÉVRIER 1917

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. RAPHAEL-GEORGES LÉVY, PRÉSIDENT, ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DES 20 DÉCEMBRE 1916 ET 17 JANVIER 1917.

NÉCROLOGIE.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

COMMUNICATION DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRESENTATION D'OUVRAGES.

AUGMENTATION DU PRIX DU DINER.

COMMUNICATIONS DU TRÉSORIER ET DU RAPPORTEUR DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES.

COMMUNICATION DE M. RENÉ PUPIN : « REVENUS ET BUDGETS D'APRÈS-QUERRE ».

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. RAPHAEL-GEORGES LÉVY, PRÉSIDENT, ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DES 20 DÉCEMBRE 1916 ET 17 JANVIER 1917

La séance est ouverte à 17^h 40, sous la présidence de M. Raphaël-Georges Lévy, président, qui met aux voix l'adoption des procès-verbaux des séances des 20 décembre 1916 et 17 janvier 1917, insérés dans les journaux de janvier et février 1917. Ces deux procès-verbaux sont adoptés sans observations.

NÉCROLOGIE

M. le Président fait part à la Société du décès de MM. Louis FONTAINE, chef de division en retraite de la Caisse des Dépôts et Consignations, et de M. Auguste CELLERIER, directeur des agences étrangères du Crédit Lyonnais.

Il sera publié ultérieurement une notice nécrologique sur chacun de nos très regrettés collègues.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES

M. le Président souhaite la bienvenue à notre nouveau collègue, M. Richard BLOCH, et met ensuite aux voix la candidature de M. GATINE, inspecteur général des Finances, présenté par MM. Fernand FAURE et COLSON, dans la séance du

17 janvier 1917. Cette candidature est acceptée à l'unanimité et M. GATINE est nommé membre titulaire.

COMMUNICATION DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES

M. le Secrétaire général présente de la part de M. ANCEY, notre collègue, un très intéressant travail sur la mise en valeur de notre domaine colonial et une étude de l'infatigable travailleur qu'est M. DUBERN sur le Domaine et les perspectives d'union économique internationale. Il remercie ces deux collègues au nom de la Société.

Il annonce ensuite qu'il a reçu pour la Société un certain nombre d'ouvrages, parmi lesquels il cite :

FINLANDE. — Annuaire statistique de Finlande pour 1915. Émigration en 1915.

URUGUAY. — Annuaire statistique pour les années 1913-1914.

COMMUNE DE MILAN. — Annuaire statistique.

BANQUE DE FRANCE. — Rapport aux actionnaires.

AUGMENTATION DU PRIX DU DINER

M. le Président donne lecture d'une lettre du restaurant Lapérouse, demandant à porter à 10 francs le prix du diner, fixé primitivement à 7^f 50; le diner a déjà été augmenté de 50 centimes en 1915. L'augmentation nouvelle, coïncidant avec une réduction du nombre de plats, ne paraît pas normale, et le Président et le Secrétaire général feront le nécessaire au mieux des intérêts de la Société.

COMMUNICATIONS DU TRÉSORIER ET DU RAPPORTEUR DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES

M. le Président donne la parole à M. MATRAT, trésorier, pour présentation à la Société du bilan du 31 décembre 1916 des comptes de l'exercice écoulé et du budget de prévisions pour 1917 (Voir annexe A).

M. SIMIAND présente ensuite le rapport inséré en annexe B au présent procès-verbal et conclut à l'approbation des comptes et du projet de budget pour 1917.

M. le Président met aux voix les conclusions de la Commission et engage tous les collègues à bien observer les recommandations si judicieuses qu'a faites M. SIMIAND.

Il remercie très vivement notre dévoué trésorier et notre sympathique rapporteur.

COMMUNICATION DE M. RENÉ PUPIN SUR LES « REVENUS ET BUDGETS D'APRÈS-GUERRE »

M. le Président donne la parole à M. René PUPIN pour le développement de sa communication : « Revenus et budgets d'après-guerre ».

M. PUPIN rappelle que dans les temps passés, de 1850 à 1914, sauf exception après l'année terrible, la proportion des budgets de l'État, rapprochés des revenus privés, représentait 13, 14 ou 15 % de la totalité de ceux-ci. Après la guerre actuelle, cette situation changera radicalement.

Quels seront, d'abord, les revenus de la population? L'auteur, se plaçant dans l'hypothèse où la durée de la guerre n'excéderait pas trois années pleines (pour donner une base à ses calculs), admet que les revenus totaux pourraient atteindre le même chiffre qu'en 1914, soit environ 32 milliards, le nombre plus réduit des bénéficiaires devant être compensé sensiblement par le relèvement des recettes individuelles, dû surtout à la hausse des salaires et traitements.

Par contre, le budget de l'État passerait brusquement de 5.200 millions (en 1914) à une douzaine de milliards, se décomposant ainsi :

1^o Ancien budget, même comprimé, 5.200 millions (la plus-value des éléments

à conserver, compensant les économies réalisables par la suppression de certains postes);

2° Service de la Dette publique afférente à la guerre (intérieure et extérieure), 4.700 millions;

3° Pensions militaires : 1.500 millions;

4° Lois céréales et mesures de solidarité sociale, environ 600 millions.

Nous restons dans l'hypothèse d'une guerre limitée à trois années, et, dans ce cas, la proportion du budget aux revenus généraux serait d'environ 37 %. Mais, pour bien envisager ce rapport, M. René PUPIN estime qu'il y aurait lieu de distinguer entre les dépenses budgétaires, les charges positives et les charges négatives, les premières comprenant l'impôt dont le produit sera affecté au service de notre dette extérieure ou à la subsistance des êtres infortunés que la guerre aura privés de leurs moyens d'existence (pensions); les secondes incorporant les arrérages de notre dette intérieure (qui réalisent une simple mutation de capitaux entre Français).

L'auteur termine en insistant sur les dangers que ferait courir au pays une politique d'étatisme, alors qu'il est plus que jamais nécessaire de développer à l'extrême, de multiplier le travail et les capitaux, dont le monopole n'a jamais su tirer qu'une parcelle des rendements normaux.

MM. d'EICHTHAL, COURTRAY, MALZAC et CADOUX présentent diverses observations ou demandes d'explications, notamment en ce qui concerne l'exemption d'impôt pour la rente française et l'impôt sur le capital; il apparaît à M. d'EICHTHAL que les évaluations de dépenses de reconstitution sont trop élevées, et M. CADOUX insiste sur la nécessité de tenir compte des sommes que l'on devra récupérer sur les ennemis soit directement, soit par des compensations à établir ou la remise en état du matériel détruit ou enlevé.

M. le Président remercie M. PUPIN et les différents orateurs qui ont pris part à la discussion et la séance est levée à 19 heures.

Le Secrétaire général,
A. BARRIOL.

Le Président,
Raphaël-Georges LÉVY.

II

Annexe A au Procès-Verbal de la séance du 21 février 1917

RAPPORT DU TRÉSORIER
SUR
LES COMPTES DE L'ANNÉE 1916
LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS
ET
LE BUDGET POUR L'EXERCICE 1917

CHERS COLLÈGUES,

J'ai l'honneur, comme les années précédentes, de vous présenter le compte recettes et dépenses qui ont été réglées pendant l'année 1916.

A ces comptes annuels, il est joint, d'une part, une situation quinquennale

comparative permettant de suivre la marche financière de la Société de 1912 à 1916, et d'autre part un budget établi en vue de 1917.

La Société poursuit un but d'étude et d'enseignement et s'efforce d'accumuler toutes les indications de fait et de certitude, ainsi que les comparaisons d'une impartialité absolue qui présentent en toutes choses une utilité sociale. Elle n'a donc aucun caractère personnel, financier ou de participation et reste essentiellement sur le terrain scientifique et utilitaire.

Dès lors, dans la Société même, le côté comptable de son service intérieur ne présente pas un intérêt primordial, mais seulement nécessaire pour sa marche quotidienne.

Je me bornerai donc à passer en revue les différents points les plus marquants, en relatant d'abord que la situation générale a été satisfaisante pendant l'année qui vient de s'écouler, malgré les événements sans pareils que notre cher pays traverse et surmonte avec tant de force.

Nous donnerons notre première attention à nos nombreux et bien chers collègues, qui sont aux armées et y remplissent leurs devoirs sacrés de défense avec un courage, une abnégation et un esprit de sacrifice incomparables, auxquels nous adressons nos hommages et notre reconnaissance.

Malgré l'éloignement de nombreux sociétaires, le montant des cotisations reçues en 1916 a atteint la somme de 4.245 francs, c'est-à-dire a dépassé celle inscrite au budget, et n'est ainsi restée que de quelques centaines de francs au-dessous de la somme obtenue pendant les années de paix et de tranquillité.

D'autre part, l'aide effective apportée à notre Société par les subventions des services publics — ministères, Conseil municipal de Paris et Conseil général de la Seine — a été plus large que l'année dernière. En effet, la Ville de Paris a relevé son allocation à 1.000 francs, taux qu'elle nous concède depuis longtemps et qu'elle avait dû réduire temporairement en 1915; et le ministère de l'Agriculture a remis successivement, à quelques mois de distance, 1.200 francs pour chacune des années 1915 et 1916. Cette aide féconde et nécessaire, outre sa propre valeur, est pour nous un encouragement moral, un témoignage précieux, dont nous sommes reconnaissants et que nous justifierons de plus en plus par nos efforts.

Deux défaillances inévitables se sont produites par la force des choses : les cotisations des membres correspondants des pays étrangers, comprises dans le montant indiqué plus haut, se sont réduites à près de moitié de celles versées lorsque toutes les relations sont ouvertes; elles se sont abaissées à 196 francs.

La seconde lacune, de beaucoup la plus lourde financièrement, réside dans les abonnements à notre Journal, qui du chiffre habituel de 1.400 francs au moins se sont effondrés à 825 francs. Le mot est malheureusement juste, mais cet effet sera certainement temporaire : membres résidant à l'étranger ou dans les départements envahis reprendront promptement leurs abonnements. La Commission des finances chargée d'examiner les comptes s'est d'ailleurs préoccupée du taux d'abonnement du journal, qui n'est pas en rapport avec le prix de revient de son impression, surtout dans les conditions

actuelles, et qui semble dès lors devoir donner lieu prochainement à un examen.

Les intérêts perçus sur nos valeurs de portefeuille sont à leur taux normal de revenu et ont même excédé de 36 francs celui de l'année dernière : conséquence de la première souscription à l'emprunt de 1915 pour la défense nationale, qui a été renouvelée cette année sur l'emprunt semblable de 1916, et qui produira le même effet de rendement en 1917. C'est la juste récompense de l'œuvre patriotique qui s'est accomplie.

En définitive, les recettes ont dépassé notablement les prévisions : 19.167^f 22 contre 12.500 francs évalués pour le service courant.

Le côté des dépenses réglées pendant l'année 1916 ne donne lieu à aucune observation pour plusieurs de ses diverses sections : loyer, publication de l'Annuaire, frais de bibliothèque, toutes sont restées au niveau des crédits budgétaires.

Les frais d'administration ont présenté une économie sensible malgré la hausse de toutes choses. Quant aux honoraires de rédaction, bien que le Journal ait été plus développé, ils ont laissé libre le tiers de leur dotation, ne prenant que 1.015 francs sur les 1.500 francs inscrits à leur sujet.

Ces économies sont d'autant plus heureuses que l'impression du Journal a causé un dépassement correspondant, malgré les efforts du secrétaire général pour limiter cet excédent, en présence de l'augmentation des tarifs d'impression dont il sera parlé plus loin en vue du budget de 1917, travaux qui, s'ils sont les plus coûteux pour la Société, sont en même temps les plus nécessaires pour elle.

En effet, il importe essentiellement de constater que l'action vive et directe de la Société consiste dans la publication de ses études et que dès lors, tout en fixant dans une juste limite les dépenses de cette nature, on peut accepter certain dépassement sous ce rapport, surtout lorsqu'il doit être temporaire comme cela se produit actuellement par suite de circonstances majeures.

D'ailleurs, si l'ensemble des charges du service courant s'est élevé à 13.705^f 14 et celui des recettes à 13.167^f 22 seulement, l'écart est limité en définitive cette année à 537^f 93, somme en regard de laquelle des disponibles équivalents se sont souvent révélés.

En dehors du service courant, la deuxième partie des comptes, relative aux opérations d'ordre, montre en première ligne les versements effectués par divers sociétaires pour racheter leurs cotisations, versements qui se sont élevés à 1.080 francs, somme devant rester immobilisée en réserve viagère.

D'autre part, l'amortissement d'une obligation P.-L.-M. 3 % du legs Coste, compte courant disponible, remplacée par un titre semblable, a produit un boni de 159^f 96.

De plus, les comptes courants des legs Mercet et Coste ont reçu leurs intérêts usuels (288 et 1.593 francs), ce qui a permis pour ce dernier compte de faire face à la souscription de 100 francs de rente 5 % à l'emprunt 1916 pour la défense nationale, comme il a été dit plus haut.

Il reste maintenant à exposer certaines vues qui ont présidé, sur quelques points, à l'établissement du budget pour 1917.

Les recettes sont prévues comme l'année précédente, dont la situation, en ce qui concerne la Société, peut être considérée comme analogue. Seuls les abonnements peuvent différer; mais il a paru préférable de les maintenir avec les prévisions de l'année précédente, parce que l'abaissement qui s'est produit est temporaire et peut disparaître à la prochaine éclaircie qui peut être espérée dans le cours de l'année, et notamment aussi parce que la somme finale de 538 francs inscrite à l'avoir de la deuxième partie du budget, sans emploi formel, ferait face à une insuffisance et maintiendrait ainsi l'ensemble de l'équilibre financier.

Sous le rapport des dépenses d'administration, un très léger relèvement de 50 francs au total (20 + 30) est prévu aux frais de convocations et de recouvrements, en raison des relèvements multiples des tarifs de la poste, relèvements beaucoup plus élevés, mais que les disponibles réalisés cette année peuvent permettre de croire suffisants pour couvrir les nouveaux excédents qui surviendraient.

Quant aux prévisions pour l'impression de l'Annuaire et surtout du Journal, dont l'importance est capitale pour la Société, on doit constater que le tarif des travaux a été augmenté en 1916 de 20 %, par rapport aux prix antérieurs aux hostilités, sans que l'effet s'en soit fait pleinement sentir, mais que l'imprimeur vient de déclarer qu'il se voit contraint d'appliquer une nouvelle augmentation en 1917, « en raison de la rareté de la main-d'œuvre et des prix excessifs des papiers qui parfois même ont fait absolument défaut ».

Cet accroissement, qui vient en effet de se produire, porte à près de 60 % la différence totale avec les prix du temps de paix pour ce qui se rapporte à la partie générale des impressions, c'est-à-dire la composition du texte, les tirages et la fourniture du papier.

Bien que cette mesure ne puisse avoir qu'un caractère temporaire qui découle, d'après l'avis même de l'imprimeur, des nécessités de l'heure présente, elle doit amener nécessairement des dispositions restrictives et d'entente.

Un autre point, moins général, mais intéressant, réside dans la surélévation qui frappe de près de 90 % le prix de l'heure des corrections faites après composition du texte, alors que cette nature de frais est généralement fréquente et très élevée dans les diverses imprimeries et qu'il serait de la plus grande nécessité de les éviter le plus possible, en composant presque exclusivement sur manuscrits et documents de texte définitif, dès lors presque sans corrections.

Qu'on me permette à ce sujet de dire que, par expérience personnelle vieille de quarante années et faite à mes propres frais pour une forte publication, d'ailleurs étrangère à la Société de Statistique, que des rectifications et des compléments après coup peuvent, sans qu'on s'en doute, arriver à doubler la charge de la composition d'origine.

Pour terminer ce qui concerne le budget de 1917, l'Annuaire est inscrit avec un léger supplément de 20 francs, faisant correspondre le crédit au tirage restreint qui vient d'être effectué.

D'autre part, le supplément pour frais d'impression du Journal, figurant à la fin de la deuxième partie du budget, est porté à 1.500 francs, graphiques compris, sans préjudice de recours encore possible sur le reliquat final de 538 francs, afin de pouvoir faire face aux dernières nécessités qui se produiraient, malgré les économies qu'on s'efforcera de réaliser, tout en maintenant la publicité des travaux de la Société au niveau que comporte le rang de notre œuvre.

J'ai l'honneur de soumettre, sous la réserve de ces observations, les comptes et le budget dont il s'agit.

Paris, le 12 février 1917.

Le Trésorier,
P. MATRAT.

Annexe B au Procès-Verbal de la séance du 21 février 1917

RAPPORT PRÉSENTÉ
AU NOM DE LA
COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES

PAR M. FRANÇOIS SIMIAND
VICE-PRESIDENT

A la séance du 21 février 1917

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

J'ai l'honneur de présenter le rapport de la Commission des fonds et archives sur les comptes de 1916, la situation financière à la fin de cet exercice, le budget de 1917. La Commission s'est réunie le 14 courant sous la présidence de M. NEYMARCK, notre président, M. Raphaël-Georges LÉVY, ayant été empêché.

Étaient présents : MM. MEURIOT, vice-président; BARRIOL, secrétaire général, et votre RAPPORTEUR.

La Commission a examiné avec soin les comptes et les documents à l'appui que lui a présentés M. MATRAT. Elle a vérifié l'état du portefeuille et étudié les divers points qui dans le compte de gestion, le bilan ou le budget paraissent pouvoir soulever des observations. Elle n'a pu que rendre hommage au soin, à la précision et à la sûreté avec lesquels notre cher et respecté trésorier s'est une fois de plus acquitté de ses fonctions. Son rapport vous a indiqué déjà tous les éléments de ce compte rendu et de ces prévisions et, par là, a beaucoup facilité ma tâche. Je ne ferai que reprendre brièvement les points sur lesquels la Commission m'a chargé d'appeler votre attention.

Ce que le tableau quinquennal, qui nous est présenté selon l'usage, fait ressortir avant tout, c'est que les événements de guerre ont, en somme, atteint la situation financière de notre Société beaucoup moins qu'on n'aurait pu le

craindre et beaucoup moins qu'ils n'ont atteint celle d'autres sociétés savantes ou groupements d'études. En particulier la comparaison entre l'exercice 1916 et l'exercice précédent est, au total, tout à fait rassurante sur les conséquences de ces événements pour notre Association. Si nous comparons les recettes et les dépenses effectivement réalisées à celles qui étaient prévues, nous trouvons une concordance satisfaisante pour la plupart des postes. Quelques points cependant demandent qu'on s'y arrête. C'est d'abord cette baisse sur les abonnements que le rapport de notre trésorier a déjà mise en évidence. A quoi peut tenir, de 1915 à 1916, cette chute qu'il n'a pas craint d'appeler un « effondrement », alors que, de 1914 à 1915, les chiffres s'étaient sensiblement maintenus? Votre Commission a jugé que la question importait assez à l'avenir de notre Journal pour demander que notre éditeur soit invité à examiner sur quelles catégories d'abonnés ont porté ces défaillances, s'il s'agit d'abonnements collectifs ou d'abonnements individuels, et de quelles catégories parmi ces derniers? La réponse à ces questions, nous l'espérons, nous apportera une explication et pourra nous indiquer le remède. La brèche ainsi faite dans notre recette n'apparaît cependant pas, même dans le total de la seule première partie des recettes, grâce à un retard de subvention importante rattrapé en 1916; mais comme on ne peut évidemment compter sur une aide régulière de cette sorte, il faut aviser.

Aux dépenses, c'est aussi le Journal, mais ici par l'augmentation de son coût, qui mérite sérieuse considération. Nul d'entre nous ne songe à restreindre cette publication, qui est la manifestation essentielle de l'activité d'une société telle que la nôtre, qui est le lien entre tous les membres, qui est son moyen d'action en dehors d'elle en France et à l'étranger. Mais si nous avons pu faire face en 1916 à l'accroissement des frais d'impression dont M. Matrat vous a dit le taux, il n'en faut pas moins songer à des mesures sur lesquelles je vais revenir à propos du budget de 1917.

Au chef des dépenses extraordinaires, notons la souscription à l'emprunt français 5 % 1916, par laquelle le Conseil a tenu à honneur de nous associer à cette œuvre nationale, et le emploi du remboursement d'une obligation P.-L.-M. sortie à un tirage. Le tableau n° 1 résume la comparaison des recettes et dépenses prévues et effectives.

Le tableau n° 2 résume la comparaison du bilan actif et passif au 31 décembre de chacune des années 1915 et 1916.

Nous avons continué, selon l'usage, d'évaluer les titres en portefeuille au coût d'acquisition. Comme ce sont des valeurs de tout repos et qu'il n'est pas question pour nous de réaliser la moindre part de ce patrimoine, puisque nos recettes courantes couvrent régulièrement nos dépenses courantes, cette méthode est certainement la meilleure; et les revenus des legs sont venus régulièrement accroître les fonds dont nous pouvons disposer et ont permis la souscription dont je viens de parler. Les espèces en caisse se sont augmentées de l'un à l'autre des bilans.

Dans le projet de budget pour 1917, ce qui mérite encore et surtout notre attention, ce sont les postes relatifs au Journal. Aux prévisions de recettes, le chiffre d'abonnements antérieur a été maintenu, parce que nous espérons bien que, par notre effort, auquel le Conseil vous demande de vous associer,

nous réussirons à relever les chiffres de 1916. D'autre part, le Conseil a mis à l'étude la question du relèvement du taux de l'abonnement au moins pour les

TABLEAU I
EXERCICE 1916

	RECETTES			DÉPENSES	
	Prévues	Effectives		Prévues	Effectives
1^{re} Partie.			1^{re} Partie.		
Cotisations	4.200 »	4.245 »	Administration	3.500 »	3.236,60
Journal	1.440 »	825 »	Loyer	1.000 »	1.000,80
Revenu de titres sans affectation spéciale	3.500 »	3.537,22	Journal	7.300 »	8.841,49
Subventions	3.360 »	4.560 »	Annuaire	300 »	268,10
			Bibliothèque	350 »	358,15
			Frais extraordinaires	50 »
TOTAUX	12.500 »	13.167,22	TOTAUX	12.500 »	13.705,14
2^e Partie.			2^e Partie.		
Rachats de cotisations	420 »	1.080 »	Supplément pour journal	1.100 »
Legs Coste, Mercet, Bourdin	1.974 »	1.917,36	Dépenses extraordinaires	2.088,45
Amortissement d'obligations P.-L.-M. 3 1/2 %	491,41	Réserves des annuités; divers et reliquat	1.294 »
TOTAUX	2.394 »	3.488,77	TOTAUX	2.394 »	2.088,45
TOTAUX GÉNÉRAUX	14.894 »	16.655,99	TOTAUX GÉNÉRAUX	14.894 »	15.793,59

nouveaux abonnés, ce qui serait une prime à la fidélité des anciens. Du côté des dépenses, nous devons, sans diminuer la valeur ni l'étendue de la publication, nous efforcer sans doute de les comprimer. Nous tâcherons d'obtenir

TABLEAU II
BILAN

	ACTIF			PASSIF	
	au 31 décembre			au 31 décembre	
	1915	1916		1915	1916
Espèces en caisse	4.036,67	4.899,07	Capital de legs	56.197,35	56.197,35
Titres sans affectation spéciale	102.473,47	102.473,47	Réserve sur cotisations rachetées	29.023,03	29.419,13
Titres avec affectation	55.902,60	55.902,60	Fonds sans affectation spéciale	71.773,91	71.739,69
Disponibilités	4.605,85	6.202,89	Cotisations en cours de rachat	1.560 »	1.743 »
			Provision (Médaille Bourdin)	108 »	144 »
			Comptes courants (Legs Coste et Mercet)	8.356,30	10.237,86
TOTAUX	167.018,59	169.478,03	TOTAUX	167.018,59	169.478,03

de l'imprimeur les meilleures conditions possibles. Mais les augmentations de tarifs tenant aux conditions générales ne dépendent ni de lui ni de nous. Il est, par contre, une économie qui dépend de nous, j'entends de tous les collaborateurs du Journal : c'est le chapitre des corrections d'épreuves. M. Matrat vous a dit le relèvement considérable du tarif de cette opération. La Commission m'a donc chargé de demander tout spécialement à tous les collaborateurs du Journal de s'attacher à ne donner à notre secrétaire général (qui ne s'en

plaindra pas) que des manuscrits aussi arrêtés et établis de façon aussi définitive que possible, et de s'attacher encore à ne faire que les corrections vraiment indispensables et les plus économiques. Cela est un vœu très pressant, sur lequel nous ne saurions trop insister. Je noterai, d'autre part, que l'augmentation des frais d'impression a été, pour une part notable, fort atténuée par une diminution de frais de rédaction pour laquelle nous exprimons à qui de droit toute notre reconnaissance; si bien qu'au total les dépenses globales du Journal (impression et rédaction), calculées par page imprimée, ne se sont pas autant élevées par rapport aux années antérieures que l'augmentation des frais d'impression pouvait le faire craindre.

Mais il y a une autre remarque aussi importante qu'appellent également les calculs intéressants établis par notre secrétaire général et qu'il a bien voulu me communiquer. Si le total de nos dépenses pour le Journal s'est sensiblement élevé, comme je viens de le dire, depuis la guerre, en revanche, les dépenses d'administration par membre de la Société n'ont presque pas monté de 1915 à 1916 et se trouvent en 1916 encore inférieures à ce qu'elles ont été en des années antérieures à la guerre. Qu'est-ce à dire, sinon qu'à la hausse des dépenses, si elle doit se continuer, il y a un remède essentiel, qui est l'augmentation de nos membres? et les résultats obtenus à cet égard de l'une à l'autre des années qui précèdent sont des plus encourageants. Alors que beaucoup de sociétés savantes ont eu leur vie comprimée ou même suspendue par la guerre, n'est-ce pas une remarquable preuve de vitalité que ce maintien et ce développement de notre recrutement au cours de la guerre même? Sans doute, nous savons bien tout ce que, dans ces résultats, nous devons à ceux qui ont donné leur temps et leur action à la vie de la Société pendant cette période, à notre président, aux auteurs de communications et collaborateurs du Journal et à notre cher secrétaire général; mais ils m'en voudraient, j'en suis sûr, de ne pas dire que nous le devons aussi à l'objet même du travail de la Société, à la valeur qu'il conserve et qui ne peut même que s'accroître dans les événements que nous traversons et dans la suite qu'ils présagent.

Me sera-t-il permis d'ajouter quelques mots pour ceux des membres de la Société que leur situation militaire ou leur emploi du temps de guerre a retenu et retient encore éloignés de vos séances? Ils se rendent compte, autant et mieux que personne, que dans l'action même à laquelle ils sont attachés, se préparent des éléments nombreux qui appelleront, pour être mis en valeur et même pour être pratiquement utilisés, des études de divers ordres, et notamment — et je dirai : presque avant tout — des études d'ordre statistique. J'en sais plus d'un qui a, dès maintenant, fait effort pour préparer ou aider à préparer ce travail ultérieur. Mais, s'il ne peut être dès maintenant poussé comme il le sera plus tard, tous sont heureux, en tout cas, de savoir que le foyer où, le moment venu, pourront être apportées et élaborées toutes ces données non seulement ne s'est pas éteint pendant la tourmente, mais au contraire a été entretenu et alimenté par des activités diligentes et dévouées; et je ne doute pas que je puisse en leur nom à tous exprimer à ces dévouements et à ces activités toute leur reconnaissance.

Je ne saurais terminer ce rapport de la Commission des fonds et archives sans renouveler à notre cher trésorier tous nos remerciements les plus sincères

et sans ajouter tous nos vœux pour qu'il veuille bien le plus longtemps possible nous conserver sa précieuse collaboration.

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1916

ACTIF

ESPÈCES

En caisse	111 ^f 06	} 4899 ^f 07
Au Crédit Foncier de France	900 29	
Au Comptoir National d'Escompte	3 887 72	

PORTEFEUILLE

(PRIX D'ACHAT)

1° Titres sans affectation spéciale

A. Déposés au Crédit Foncier :

100 fr. de rente 5 % de l'emprunt de 1915 pour la Défense nationale (Certificat nominatif de la souscription) [Récépissé n° 10 981 437].		1745 ^f »	
204 fr. de rente 3 % (résultant de la conversion de 306 fr. de rente 4 1/2 % réduits à 238 fr. de rente 3 1/2 %). [Récépissé n° 126913].	7 163 ^f »	} 64 067 38	
70 obligations foncières 3 % 1883 (Récépissés n°s 263 490, 275 268 et 995 736).	29 317 90		
4 obligations communales 2,60 % 1892 (Récépissé n° 275 269) [N°s des obligations à lots 164 789 à 164 792].	2 014 65		
1/4 obligation Ville de Paris 2 % 1898 (Récépissé n° 314 960) [N° de l'obligation à lots 557 760 2 ^e quart].	111 03		
3 obligations chemin de fer du Sud de la France 3 % (Récépissé n° 297 568).	1 400 85		
26 obligations du gouvernement général de l'Indo-Chine 3 1/2 % 1898 (Récépissés n°s 322 939 et 406 536).	13 039 15		
25 obligations des chemins de fer de l'Indo-Chine et du Yunnan 3 % (Récépissé n° 409 390).	11 020 80		
30 obligations chemins de fer P.-L.-M. (fusion) 3 % anciennes (Récépissé n° 620 607).	12 926 »		} 21 546 »
20 obligations chemins de fer de Paris à Orléans 3 % nouvelles (Récépissé n° 620 608).	8 620 »		
18 obligations chemin de fer Paris à Orléans 3 % nouvelles (Récépissé n° 741 565).	7 974 »		} 2 936 49
2 obligations chemins de fer de Paris à Orléans 3 % nouvelles (Récépissé n° 789 486).	860 20		
3 obligations chemins de fer P.-L.-M. 3 % (fusion) nouvelles (Récépisse n° 789 485).	1 285 75		
2 obligations Ville de Paris 3 % emprunt 1910, libérées (n°s des obligations à lots 517 517 et 517 522) [Récépissé n° 849 461].	790 54	} 1 685 »	
4 obligations Foncières 3 % 1883 (Récépissé n° 823 295).			
3 obligations chemins de fer P.-L.-M. 3 % (fusion) nouvelles (Récépissé n° 916 459).		1 228 80	

B. Déposés au Comptoir National d'Escompte de Paris :

2 obligations du chemin de fer de l'Est Algérien 3 % (Récépissé n° 501 926).	852 80	} 1 290 80
1 obligation Foncière 3 % 1883 (Récépissé n° 427 725).	438 »	

MONTANT des titres ci-dessus. 102 473^f 47

TOTAL des titres ci-dessus et des espèces . . A reporter . . . 107 372^f 54

ACTIF (Suite)

Report. 107 372^f 54

2° Titres affectés à la représentation des legs suivants

C. Déposés au Crédit Foncier :

Legs Bourdin : 36 fr. de rente 3 % (Récépissé n° 172 226)	997 ^f 60	} 5 791 60
Legs Bresson : 25 fr. de rente 3 % (Recépisse n° 670 765)	805 »	
Legs Hancock : 7 obligations chemins de fer P.-L.-M. (fusion) 3 % nouvelles (Récépisse n° 789 485)	2 989 »	
Legs Levasseur : 33 fr. de rente 3 % (Récépissé n° 743 712)	1 000 »	

D. Déposés au Comptoir National d'Escompte de Paris :

Legs Coste : 98 obligations du chemin de fer de l'Est Algérien 3 % (Recepisse 501 926)	41 789 »	} 50 111 »
Legs Mercet : 19 obligations Foncières 3 % 1883 (Récépissé n° 427 725)	8 322 »	

3° Titres d'arrérages du legs Coste en compte courant

E. Déposés au Comptoir National d'Escompte de Paris:

1 obligation chemins de fer P.-L.-M. 3 % (fusion) nouvelles (Récépissé n° 732 507)	366 09	} 6 202 89
1 obligation semblable (Recepisse n° 1 055 831)	338 45	
3 obligations semblables (Recepissé n° 504 246)	1 283 40	
6 obligations semblables (Recepisse n° 721 551)	2 464 95	
Titre de 100 fr. 5 % Rente de l'Emprunt 1916 pour la Défense nationale (Certificat nominatif de la souscription)	1 750 »	

DIVERS

Bibliothèque :

Pour mémoire. { Valeur des livres.	»
{ Numeros du Journal en magasin.	»
	»
	»
TOTAL DE L'ACTIF.	169 478^f 03

PASSIF

Capital des legs suivants

Legs Bourdin	997 ^f 60	} 56 197 ^f 35
Legs Bresson	805 »	
Legs Coste	41 934 75	
Legs Mercet	8 460 »	
Legs Hancock	3 000 »	
Legs Levasseur	1 000 »	

Reserve sur cotisations rachetées (1) 29 419 13

Fonds sans affectation speciale, dont 22 000 fr. provenant de l'attribution faite a la Societe de Statistique, sur le legs fait a l'Etat par M. Giffard, et 20 580^f 32 montant de l'indemnité des assurances pour l'incendie des collections du Journal de la Societe 71 739 69

Cotisations en cours de rachat (Reçu 29 annuités de 60 fr.) 1 740 »

Provision pour medaille Bourdin 144 »

Comptes courants des legs Coste et Mercet:

Legs Coste : Titres d'arrérages disponibles	6 202 89	} 9 231 66
— Fonds d'arrérages disponibles	3 028 77	
Legs Mercet: Fonds d'arrérages disponibles	1 006 20	

TOTAL DU PASSIF. 109 478^f 03

(1) Cette réserve s'est reduite en 1916 par suite du décès de deux membres perpétuels et augmentée par l'inscription de trois membres ayant racheté leurs cotisations.

COMPTES DE 1916

RECETTES

Espèces au 1^{er} janvier 1916 :

En caisse.	355 ^f 20	} 4 036 ^f 67
Au Credit Foncier.	111 27	
Au Comptoir National d'Escompte	3 570 20	

1^{re} PARTIE

Recettes effectuées pendant l'année pour le service courant

Cotisations : Membres titulaires.	4 049 ^f »	} 4 245 ^f »
— Membres correspondants.	196 »	
Journal : Abonnements et vente de numéros		825 »
Interêts non reserves sur les titres du portefeuille général, sur ceux des legs Bresson. Hancock et Levasseur, sur les fonds au Crédit Foncier, et divers.		3 537 22
Subventions reçues en 1916 :		
Ville de Paris : annee 1915	1 000 »	} 4 560 »
Conseil general de la Seine : 1915.	500 »	
Ministere de l'Agriculture : 1915 et 1916.	2 400 »	
Ministere de l'Instruction publique : 1916	300 »	
Ministère du Travail et de la Prevoyance sociale : 1916	360 »	
RECETTES effectuees en 1916 (1 ^{re} partie)		<u>13 167^f 22</u>

2^e PARTIE

Recettes spéciales et Règlements d'ordre

<i>Annuités</i> : 18 annuités de 60 fr. pour rachats successifs de cotisations	1 080 ^f »	
<i>Legs Mercet</i> : Reçu net en 1916 en compte courant au Comptoir d'Escompte.	288 ^f »	} 1 881 36
<i>Legs Coste</i> : Reçu net en 1916 en compte courant au Comptoir d'Escompte.	1 593 36	
Amortissement d'une obligation P.-L.-M. 3 %		491 41
<i>Legs Bourdin</i> : Interêts de ce legs en 1916 inscrits en provision pour la medaille		36 »
RECETTES spéciales de la 2 ^e partie.		<u>3 488^f 77</u>
TOTAL de la 1 ^{re} et de la 2 ^e partie		<u>16 655^f 99</u>
TOTAL GENERAL.		<u><u>20 692^f 66</u></u>

COMPTES DE 1916

DÉPENSES

1^{re} PARTIE

Paiements effectués pendant l'année pour le service courant

Administration :		
Secretariat general, correspondance, frais de bureau, etc.	1776 ^f 50	} 3 236 ^f 60
Frais de convocations	315 80	
Tresorerie et archives, frais de recouvrement, correspondance, etc.	1144 30	
Loyer : paye en 1915		1 000 80
Journal : Impression et frais d'envoi	7 826 49	} 8 841 49
— Redaction en 1916, tableaux et graphiques	1 015 »	
Annuaire : Impression et envoi.		268 10
Bibliothèque		
Allocations mensuelles au bibliothecaire	300 »	} 358 15
Reliures et imprimes	58 15	
Frais extraordinaires et de representation.		» »
		<hr/>
Depenses reglees en 1914 (1 ^{re} partie).		13 705 ^f 14
		<hr/>

2^e PARTIE

Dépenses spéciales, placements et règlements d'ordre

Souscription a 100 fr. de rente 5 % de l'emprunt 1916 de la Defense nationale	1 750 ^f »	
Achat d'une obligation P.-L.-M. remplaçant celle amortie	338 45	
		<hr/>
TOTAL de la 2 ^e partie		2 088 ^f 45
		<hr/>
TOTAL de la 1 ^{re} et de la 2 ^e partie.		15 793 ^f 59
		<hr/>

Espèces au 31 décembre 1916

En caisse.	111 ^f 06	} 4 899 ^f 07
Au Crédit Foncier	900 29	
Au Comptoir National d'Escompte.	3 887 72	
		<hr/>
TOTAL GÉNÉRAL egal.		20 692 ^f 66
		<hr/> <hr/>

BUDGET DE PRÉVISION POUR 1917

RECETTES	
1 ^{re} PARTIE	
Cotisations	4 200 ^f »
Journal : abonnements et ventes	1 440 »
Revenus des titres du portefeuille et des comptes courants au Crédit Foncier et au Comptoir National d'Escompte	3 500 »
Subventions :	
Ville de Paris	1 000 ^f »
Ministère de l'Agriculture	1 200 »
Ministère de l'Instruction publique (abonn. au Journal)	300 »
Ministère des Travaux publics. Mémoire	3 360 »
Conseil général de la Seine.	500 ^f »
Ministère du Travail et de la Prévoyance (abon. au Journ)	360 »
TOTAL de la première partie.	12 500^f »
2 ^e PARTIE	
8 annuités en 1917 p ^r rachats de cotisations en cours	480 ^f »
Revenus du legs Coste	1 600 »
— Mercet	280 »
— Bourdin	36 »
— Bresson	25 »
— Hancock	100 »
— Lévasscur	33 »
TOTAL de la seconde partie.	2 554^f »
TOTAL GÉNÉRAL	15 054^f »

DÉPENSES	
1 ^{re} PARTIE	
<i>Administration :</i>	
Secrétariat général, frais de bureau, correspondance, etc	1 950 ^f »
Frais de convocations	420 »
Tresorerie, archives, frais de recouvrement	1 180 »
<i>Loyer :</i>	
Salles des réunions et bibliothèque.	1 000 »
<i>Journal :</i>	
Impression et envoi.	5 500 »
Rédaction	1 500 »
Graphiques	250 »
<i>Annuaire :</i>	
Impression et envoi.	320 »
<i>Bibliothèque :</i>	
Livres, reliures et frais divers.	330 »
<i>Dépenses diverses :</i>	
Frais extraordinaires et de représentation	50 »
TOTAL de la première partie.	12 500^f »
2 ^e PARTIE	
Supplément éventuel d'impression pour l'extension du journal :	
Le journal	1 400 »
Les graphiques 100 »	1 500 ^f »
Reserve des annuités ci-contre.	480 »
— des revenus du legs Bourdin pour sa médaille.	36 »
— des revenus des divers legs pour les prix et publications concernant ces legs, dépenses imputables et frais s'y rapportant.	538 »
TOTAL de la seconde partie.	2 554^f »
TOTAL GÉNÉRAL	15 054^f »

Le Trésorier,
Paul MATRAT.

DÉSIGNATIONS	1912	1913	1914 ¹⁵	1915	1916
<i>Recettes du service courant :</i>					
Cotisations encaissées	5 341,25	5 050 »	5 018 »	4 182 » ¹⁹	4 245 » ¹⁹
Abonnements et vente du Journal	1 446,25 ¹	1 537,75 ¹	1 458 »	1 442 »	825 »
Revenus des valeurs	3 570,23	3 453,32	3 481 » ¹⁸	3 457,54	3 537,22
Subventions	3 300 »	3 360 »	2 160 »	3 060 »	4 560 »
TOTAL du service courant.	13 663,73	13 391,07	12 117 »	12 141,54	13 167,22
<i>Recettes spéciales :</i>					
Annuités pour rachats de cotisations	1 520 » ³	1 320 » ³	840 » ³	480 » ³	1 080 »
Annuités de l'Hôtel des Sociétés savantes pour remboursement d'avances	90 » ⁴	» » ⁴	» » ⁴	» » ⁴	» »
Revenus des legs.	1 777,90	2 047,68	1 679,82 ¹⁶	2 012 »	1 917,36
Recettes exceptionnelles	1 000 » ⁵	» »	98,30 ¹⁷	» »	491,41 ²⁰
TOTAL général des recettes	18 051,63	16 758,75	14 735,12	14 633,54	16 655,99
<i>Dépenses du service courant :</i>					
Administration, assemblées, recouvrements, etc.	3 558,54	3 362,30	3 477,20	3 357,70	3 236,60
Loyer	1 000 »	1 000 »	750 »	1 000,80	1 000,80
Journal (impression, graphiques, rédaction, etc.)	9 645,05 ⁶	9 191,51 ⁶	6 745,91 ⁶	8 353,96 ⁶	8 841,49 ⁶
Annuaire	280,40	276,40	300,50	267,65	268,10
Bibliothèque.	280,20	281,15	319,05	305,75	358,15
Dépenses extraordinaires	» »	174,95	111,85 ¹⁰	» »	» »
TOTAL du service courant.	14 770,19	14 286,31	11 704,51	13 285,86	13 705,14
Dépenses spéciales.	4 693,75	960,55 ¹⁰	2 000 » ¹⁸	1 745 » ²⁰	2 088,45 ²⁰
TOTAUX	19 463,94	15 246,86	13 704,51	15 030,86	15 793,59
<i>Situation :</i>					
Valeurs en portefeuille	161 335,22 ¹²	161 335,22 ¹²	161 236,92 ¹⁷	162 981,92	164 578,96
Annuités à recevoir de l'Hôtel des Sociétés savantes	» » ¹³	3 403,38	4 433,99	4 036,67	4 899,07
En caisse et dépôts.	1 891,49	164 738,60	165 670,91	167 018,59	169 478,03
TOTAUX	163 226,71	164 738,60	165 670,91	167 018,59	169 478,03

Suite du Relevé comparatif quinquennal des années 1912 à 1916

Nombre des Membres au 31 décembre :					
Membre d'honneur	1	1	1	1	1
Membres (à vie	102	106	100	98	98
Membres titulaires non rachetés	236	239	234	233	233
Membres honoraires associés	66	70	52	52	52
Membres correspondants	34	31	32	30	30
TOTAUX	441	447	419	414	414

1. Presque exclusivement par abonnements. Vente de numéros détachés variant de 37 à 68 fr. au total.
2. La subvention du ministère de l'Agriculture a été de 1 000 fr. en 1907, 1908 et 1909 et de 1 200 fr. en 1910, 1911, 1912 et 1913. Celle de 1914 sera concédée en 1915 seulement. — En outre, les subventions n'ont pas toujours été payées pendant les années auxquelles elles se rapportaient. La subvention de 1 000 fr., en 1914, de la Ville de Paris, et celle du Conseil général de la Seine, de 500 fr. en 1914, ne seront mandatées qu'en 1915.
3. Rachats de cotisations plus nombreux : 4 rachats complets et 17 annuités en 1910 ; 2 rachats complets et 15 annuités en 1911 ; 2 rachats complets et 17 annuités en 1912 et 1913, 14 annuités en 1914, 8 seulement en 1915.
4. A partir de 1907, l'annuité du remboursement d'un prêt fait à l'Hôtel des Sociétés savantes est restée seule. En 1912, dernière annuité.
5. Une indemnité reçue en espèces, en 1907, pour l'incendie des collections du Journal de la Société. En outre, un crédit de 7 000 fr. a été ouvert par la Maison Berger-Levrault et Cie, à titre d'indemnité complémentaire au sujet de cet incendie (suite voir n° 14).
6. Feuilles en plus pour l'impression du Journal en 1909, 1910, 1911 et surtout 1912 et 1913. Tableaux et graphiques spéciaux en 1912. Réduction du Journal en 1914 par suite de la guerre. — Augmentation du prix d'impression par suite de la guerre.
7. En 1912, placement 1 228 fr. 80 en 3 obligations P.-L.-M. pour le portefeuille général et 2 464 fr. 95 en 6 obligations semblables pour le compte courant du legs Coste.
8. Remboursement de 30 fr. de rente amortissable (908 fr.). — Cotisations spéciales (1 020 fr.) et constitution de ressources et de crédit pour le Cinquantenaire de la Société, suivant détail au compte de 1909, et allocation gracieuse de 8 000 fr. par l'Institut international de Statistique, pour participation de la Société aux réceptions de la XIIe session de l'Institut. En 1910, montant net du legs Mercet, 8 460 fr., et du legs Hancock, 3 000 fr. En 1912, legs Levrault, 1 000 fr.
9. Remploi de 978 fr. 57 en 30 fr. de rente amortissable. — Absorption du solde du crédit ouvert par MM. Berger-Levrault ; frais de réception des membres et invités de l'Institut international et placement de 7 974 fr., le tout suivant compte de 1909.
10. Achat de la médaille du prix Bourdin en 1910 et 1913. — Médaille de Foville en 1914.
11. En 1910 : placements legs Mercet, 8 322 fr. ; legs Hancock, 2 989 fr. ; placements divers, 5 702 fr. 80. Remboursement de 3 242 fr. 30 sur les 8 000 fr. ci-dessus, pour impressions supplémentaires.
12. Portefeuille déposé au Crédit Foncier et au Comptoir National d'Escompte de Paris, y compris les valeurs des legs, capital et comptes courants. Placement, en 1907, de l'indemnité payée pour l'incendie des collections du Journal et d'un reliquat. Accroissements de 1908 à 1914, notamment par suite des placements du montant des legs.
13. Réductions progressives des annuités restant dues par l'Hôtel des Sociétés savantes par cession de corps de bibliothèques et pour prêt fait par la Société ; à partir d'avril 1907, les annuités sur le prêt restent seules dues. En 1912, dernier trimestre reçu pour solde.
14. Partie restant due par la Maison Berger-Levrault sur la créance de 7 000 fr. pour indemnité complémentaire concédée par cette Maison pour l'incendie des collections du Journal de la Société (1 394 fr. 30) ont été affectés à l'impression du catalogue de la Bibliothèque. Solde de 5 605 fr. 70 employé en 1909 lors du Cinquantenaire de la Société et de la XIIe session de l'Institut international pour l'impression de l'ouvrage *La Statistique à Paris*, et pour la publication des comptes rendus (Journal de la Société et de la XIIe session de l'Institut international pour l'impression de la Société en 1916, par suite de la guerre.
15. Par suite de la guerre, et de l'envoi de leurs archives en province, le Crédit Foncier et le Comptoir National d'Escompte n'ont pas pu indiquer à temps pour les comptes les détails exacts de leurs encaissements des revenus des valeurs en dépôt dans leurs caisses. Il y a été suppléé par des évaluations approximatives très strictes.
16. Comme ci-dessus pour les revenus des legs. — Certains n'ont pas été encaissés en 1914 aux époques ordinaires, mais le seront en 1915.
17. Bonification sur une obligation foncière remboursée et remplacée par une semblable. — Légère réduction du portefeuille en 1914 par suite de ce remboursement.
18. Contribution de la Société en 1914 pour la formation du Bureau permanent de l'Institut international de Statistique.
19. Cotisations non réalisées, en partie seulement, par suite de la guerre, des mobilisations de sociétaires et de l'interruption des relations avec diverses contrées.
20. Souscription à l'emprunt de 1915, à l'emprunt de la Défense nationale (100 fr. de rente 5 %, 1 745 fr.) — (100 fr. de rente 5 %, 1 750 fr.) — En 1916, 1 750 fr. — En 1916 amortissement d'une obligation P.-L.-M. 3 % (491 fr. 41) remplacée par une obligation semblable (338 fr. 45).

Le Trésorier, Paul MATRAT.